



Québec, le 3 juin 2015

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Assemblée nationale
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires, 1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Leader parlementaire,

Je donne suite à la question que m'adressait le député de Drummond-Bois-Francis, M. Sébastien Schneeberger, le 12 mai dernier à propos du nombre de permis nécessaires pour exploiter une entreprise dans le milieu agrotouristique. Puisque ce dossier fait référence à la simplification des relations entre l'État et les entreprises, j'ai également fait part de vos préoccupations au ministre délégué aux Petites et Moyennes Entreprises, à l'Allègement réglementaire et au Développement économique régional, M. Jean-Denis Girard, avec qui je travaille en étroite collaboration pour l'atteinte de cet objectif.

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation partage l'objectif de simplification et désire encourager l'établissement et le développement de projet provenant de la relève agricole. J'ai d'ailleurs mandaté M. Jean Pronovost pour aller, dans les régions du Québec, à la rencontre des jeunes agriculteurs qui sont en situation de démarrage incluant le transfert, qui exploitent une entreprise agricole ou qui ont tenté d'en implanter une. M. Pronovost, qui a présidé en 2008 la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, dressera un inventaire des obstacles pour la relève et formulera des recommandations en ce sens.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Leader parlementaire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

PIERRE PARADIS